

Thématique : Les sources de l'histoire de la Révolution française à l'heure numérique

Intervenants

- Bettina Frederking (ingénieur d'études à l'Institut d'histoire de la Révolution française IHRF-IHMC, CNRS, UMR 8066)
- Martine Sin Blima-Barru (conservatrice du patrimoine, responsable du Département de l'archivage électronique et des archives audiovisuelles aux Archives nationales)

Résumé

La séance s'est organisée en deux temps :

1. [Resituer la question des sources numériques](#) ^[5]
2. [Panorama des sources](#) ^[6]
 1. Resituer la question des sources numériques

Pour comprendre la situation actuelle des sources numérisées et numériques de la Révolution française, Martine Sin Blima-Barru revient 50 ans en arrière au moment où la question informatique commençait à se poser pour les historiens et leurs archives. Dans son article « La fin des érudits » (*Le Nouvel Observateur*, 8 mai 1968, repris en 1974 dans *Le territoire de l'historien*), Emmanuel Le Roy Ladurie décrivait en effet comment le stockage des données nécessitait un nouveau type d'archiviste très différent de l'érudite de l'École des chartes. Et si l'historien prend d'abord de l'avance, soutenu en cela par des financements universitaires souvent plus importants, l'archiviste s'empare rapidement de la question en s'ouvrant à d'autres archives que les archives « traditionnelles » - pensons notamment aux archives sérielles (minutier central des notaires), chères à la Nouvelle Histoire du même Le Roy Ladurie et ses confrères. Malgré leurs différences de positionnement, le numérique depuis profite doublement aux historiens et archivistes : d'un côté, le traitement documentaire (indexation...) favorise la localisation et l'accès à la source primaire elle-même, et de l'autre côté, la numérisation facilite la consultation et l'ouverture de ces sources à d'autres publics que ceux en salle de lecture.

La numérisation des sources de la Révolution française entre parfaitement dans ce contexte, puisque dans un premier temps, il s'agissait surtout de faciliter l'accès à des sources remarquables, comme avec la base [Archim](#) ^[7] commencée dans les années 1990. S'appuyant sur la numérisation directe des originaux, Archim donne à voir des corpus d'archives inaccessibles parce que précieux, hors formats, particulièrement fragiles formant des collections en tant que telles ou regroupées au sein de dossiers documentaires. A noter notamment les corpus sur les [Constitutions de la France de 1789 à nos jours](#) ^[8], les [Documents sur la Révolution française de 1789](#) ^[9], les [plans des édifices publics soumis à l'avis du Conseil des bâtiments civils \(an IV-1863\)](#) ^[10] ou encore les brouillons [manuscrits inédits de Robespierre](#) ^[11] acquis par l'État en 2011. A côté de cette fonction de médiation, une grande part de la numérisation vise surtout à proposer un support de substitution à des documents souvent trop fragiles ou précieux, plus agréable que les anciens microfilms. Enfin, il est évident que cet accès renouvelé aux sources est un accélérateur de la recherche. Les projets des dernières années visent à décupler les possibilités de la recherche en créant des outils qui portent en eux les moyens de critiquer les sources à l'instar du grand programme universitaire autour de la [collection Baudouin](#) ^[12] (voir plus bas).

Du point de vue de l'archiviste cependant, le support numérique et la numérisation ne sont pas des objets documentaires simples, et cela explique en grande partie les différences de mise en ligne que l'on peut constater sur internet. Le numérique est porteur d'injonctions contradictoires entre les différentes dispositions législatives, l'exigence d'accessibilité, la nécessité de mise à disposition en ligne et même d'*open data* pour répondre à un souci de transparence demandé par la société.

M. Sin Blima-Barru revient sur l'arsenal de lois très récentes qui montre les nombreuses problématiques touchant autant la mise en place des projets de numérisation (loi sur les marchés publics, économie numérique avec la loi pour une République numérique), que la réutilisation des données (loi relative à la gratuité et aux

modalités de la réutilisation des informations publiques, Code général de la propriété des personnes publiques CGPPP (consolidé 2008), que le droit d'auteur (CPI qui place les idées hors le droit, un régime d'exception à la liberté d'expression, de communication, du commerce, d'entreprendre), etc. La situation est d'autant plus complexe que la circulation en ligne rencontre d'autres obstacles que la consultation sur place, liés au cadre français (réutilisation des données, licences, informations à caractère personnel, etc.) mais aussi au cadre international du web : ce qui est valable en droit français n'est pas nécessairement valable dans d'autres droits et réciproquement – c'est notamment le cas de la numérisation de sources secondaires comme des éditions. Et même si les sources de la Révolution française sont des archives anciennes et donc libres de droit, leur statut public nécessite la demande d'une autorisation de réutilisation.

2. Panorama des sources

Bettina Frederking prend alors la parole pour présenter les sources les plus importantes pour tous les besoins, en excluant les sites les plus connus comme Gallica. Mais plutôt qu'un parcours documentaire site à site, il s'agit surtout, à travers ces différentes ressources, de problématiser la manière dont le numérique transforme la « fabrique de l'histoire » et dont l'historiographie de la Révolution française ressort en ligne : quels sont ces outils numériques et quels choix implicites leurs éditeurs ont conduit ? A part l'accessibilité immédiate, quel est l'apport de l'outil numérique, et rend-il l'outil papier antérieur caduc ?

Quatre axes ressortent.

- *la fabrication de la loi* avec les projets forts des *Archives parlementaires* et de la collection Baudouin
 - les *Archives parlementaires* ont fait l'objet d'une première numérisation sur Gallica, puis d'une nouvelle numérisation fruit d'une collaboration Gallica – université de Stanford. Néanmoins, la mise en ligne concerne uniquement les tomes 1 à 82, c'est-à-dire ceux publiés jusqu'en 1914 et libres de droit, couvrant la période des débuts de la Révolution jusqu'au 4 janvier 1794. Pour les tomes suivants, les droits appartiennent à l'Institut d'Histoire de la Révolution française et à CNRS éditions. Le site de Stanford propose dans sa rubrique Archives numériques de la Révolution française à la fois les *Archives parlementaires* ^[13] et un corpus d'*Images* ^[14], le moteur de recherche interrogeant sur les deux ensembles. Plusieurs problèmes sont à noter pour les Archives parlementaires (pour les Images, voir ci-dessous) :
 - l'impossibilité de filtrer *a priori* : il faut d'abord lancer une recherche (quand bien même il s'agirait d'une recherche vide). C'est à cette condition que l'on obtiendra la liste de personnes, le document type (comme la table des matières) ou encore le tome,
 - les noms des personnes n'ont pas été rattachés à une forme normalisée, et la reconnaissance automatique de caractères peut introduire des déformations, remettant en question l'exhaustivité de la recherche ainsi que la valeur des statistiques. Ainsi pour Lefranc de Pompignan, trouvera-t-on également Pompignat ou tout simplement « le président », tandis que Barère aura une dizaine de variantes dans l'index auteur qu'il faudrait toutes utiliser pour avoir des résultats complets. Il est vrai que c'est seulement dans les tomes récents des *Archives parlementaires*, édités sous l'égide de Reinhard/Bouloiseau et de leurs successeurs qu'il y a une certaine normalisation des noms,
 - le renvoi se fait à une séance entière, et non aux morceaux de textes spécifiquement (pas de surbrillance), et suite aux erreurs souvent introduites dans l'OCR, il n'est pas toujours possible de localiser rapidement le résultat précis recherché dans la version texte en utilisant le browser ;

Depuis 2009, un nouveau projet est en cours autour des *Archives parlementaires*, conjoint à la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, l'Institut d'Histoire de la Révolution française et Persée afin de proposer tous les tomes avec des possibilités de recherches nouvelles. La décision a été prise en effet d'un découpage plus fin que la table des matières imprimée des volumes, distinguant les différentes parties des séances pour pouvoir les indexer grâce à la définition au préalable d'une trentaine de types de documents - si tant est qu'il soit facile de définir des catégories souvent flottantes à l'époque moderne. A terme, le moteur de recherche permettra notamment de constituer des corpus *ad hoc* selon le type de document (p.ex. : décrets, dons, adresses et pétitions etc.) pour une période déterminée. Une telle initiative doit anticiper des nouvelles possibilités de recherche, sur des questions que les chercheurs ne se posaient pas toujours (ex : rythme de départ en congés, etc.) Les tomes 1 à 7 (Cahiers de doléances) sont en ligne sur *Persée* ^[15] ; les prochains tomes seront mis en ligne au début de l'année 2017.

La question est posée de la mise à disposition d'une plateforme de correction pour permettre aux internautes de participer au projet.

- si la collection Baudouin (67 volumes, 1789-1795) a été choisie parmi toutes les éditions possibles, c'est

parce qu'il s'agit d'un corpus exhaustif de la loi mais rare parce que tiré en peu d'exemplaires au moment même de la Révolution française. En effet la *Collection générale des décrets* reposait sur le monopole attribué à François Jean Baudouin, imprimeur officiel des assemblées révolutionnaires. Actuellement peu d'institutions patrimoniales conservent un exemplaire intégral de la collection. L'ANR *RevLoi, la loi en Révolution, la collection Baudouin* (2009-2014) a été portée par une équipe large : université de Pennsylvanie (collection Baudouin), université de Chicago (numérisation, OCR et correction), IHRF et CNRS (pilotage scientifique, technique et financier, conduite de projet, traitement documentaire, élaboration du site Internet) et enfin Archives nationales (mise à disposition de la collection et partenariat pour la politique scientifique). Le projet montre ainsi que l'histoire contemporaine de la loi ne commence pas en France avec l'entreprise de codification napoléonienne mais dès juin 1789. Il procède du refus d'accéder aux sources matérielles de la loi uniquement via les grandes entreprises éditoriales du XIXe siècle qui ont publié des recueils incomplets des lois révolutionnaires et reflètent donc une vision partielle par rapport à l'étendue du droit révolutionnaire. Le [site de la collection Baudouin](#) [12] repose sur une approche inédite : numérisation, double saisie manuelle de tous les textes avec pose de balise XML (extensible marker language) définie par l'équipe de l'ANR, correction et relecture intégrale des métadonnées, création de formulaire de recherche, création d'instruments de travail nouveaux : glossaires des noms communs et des noms propres (bled/blé ; Barère/Barrère) et d'un filtre statistique pour voir l'apparition d'une occurrence (ex. : aliénation).

■ la presse

- l'accès à la presse locale s'est considérablement amélioré avec le site [Presse locale ancienne](#) [16] de la Bibliothèque nationale de France, ouvert en 2015. Basé sur la BIPFPIG (*Bibliographie de la presse politique et d'information générale*, établie à partir de 1964 à la suite des travaux d'E. Hattin), le site est beaucoup plus intéressant pour la Révolution française que la BIPFPIG car il recense, y compris pour l'Outre-Mer, toute la période révolutionnaire incluse dans les volumes papier seulement à partir de 1980, et fournit, le cas échéant, une notice vers le catalogue général de la Bibliothèque nationale de France et une numérisation (Gallica ou ailleurs). On signale l'intérêt du mode d'emploi et la [FAQ](#) [17]. En revanche, on regrettera l'absence des notices d'introduction des volumes papier pour des questions de droit ; il faut toutefois noter que si [Presse locale ancienne](#) [16] va au-delà du BIPFPIG, il en reste tributaire et ne contient pas les départements dont le BIPFPIG est encore à paraître, comme p. ex. l'Île de France

--> [tableau comparatif](#) [18] entre la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale* (BIPFPIG) et le site [Presse locale ancienne](#) ;

- pour le repérage voire l'accès à des journaux numérisés, on signale l'intérêt du [Gazetier révolutionnaire](#) [19] recensant des ressources numériques sur la presse révolutionnaire, sur le modèle du [Gazetier universel](#) [20] pour la presse ancienne ; s'appuyant sur Google livres, il recense notamment 400 des 1 000 titres publiés pendant la période. On utilisera également à profit le [Dictionnaire des journaux \(1600-1789\)](#) [21] de Jean Sgard, édition électronique revue, corrigée et augmentée, élargie par les [Gazettes européennes du 18e siècle](#) [22]. Pour la région Rhône-Alpes, on se tournera vers le site [Mémoire et actualité en Rhône-Alpes](#) [23] pour des journaux à partir de 1807 ;
 - enfin, on rappelle que [L'Ami du peuple](#) [24] est disponible grâce à l'équipe ARTFL (université de Chicago) qui propose le texte intégral avec accès au mode image en cliquant sur le n° de la page, même si l'on ne peut feuilleter le journal en mode image.
- #### ■ les images
- produit phare pour l'historien de la période, le « vidéodisque » des images de la Révolution française est d'abord produit à l'occasion du Bicentenaire et propose 38 000 vues pour 14 000 images. Disponible désormais sur le [site de Stanford](#) [14], il propose des documents d'une bien meilleure qualité, puisque la moitié des documents a été renumérisée en HD et qu'on peut les télécharger. Néanmoins, si on dispose de nombreux filtres, il manque un mode d'emploi : la mise en ligne a repris le classement initial du vidéodisque, mais sans le rendre apparent. On est ainsi vite confronté à l'obscurité des recueils factices et à des résultats de recherche incomplets. Il est alors nécessaire de connaître l'existence de l'outil antérieur et le classement précis du vidéodisque afin de pouvoir faire des recherches efficaces en ligne (cf. [catalogue du vidéodisque](#) [25] ; [brève présentation](#) [26] qui ne contient que les très grandes lignes du classement) ; la ressource papier restant indispensable pour une recherche efficace (de même, pour la collection de Vinck mise en ligne sur Gallica, l'inventaire analytique papier contient des informations qui n'ont pas été reprises en intégralité dans le catalogue en ligne) ;
 - Le [Musée de la Révolution française](#) [27] à Vizille a également mis en ligne des sources iconographiques ; cependant, la résolution des images n'en permet pas toujours l'exploitation scientifique (ex. lisibilité partielle des légendes) ;
 - contrairement à son nom, [Image of France, 1795-1880](#) [28] n'est pas une base d'images, mais une

base d'index, contenant les registres du dépôt légal de l'estampe de 1795 à 1811 (ainsi que les notices de publication d'images du *Journal général de la Littérature de France* pour 1810-1811 et de la *Bibliographie de la France* pour 1811-1880) ;

- ressources intéressantes plutôt pour l'enseignement, citons : *L'histoire par l'image* [29], site d'histoire commentée pour la période 1643-1945, mais qui ne permet pas de construire des corpus ; le site *Liberty, Equality, Fraternity. Exploring the French Revolution* [30], issu d'un livre de J. Censor et L. Hunt avec CD-ROM qui propose des images, mais aussi des chansons avec commentaires ; *Imaging the French Revolution* [31] offre un choix limité d'images et commentaires sur les foules révolutionnaires. Certains musées mettent également en ligne des images commentés de quelques événements ou personnages clés, p.ex. le *Musée Carnavalet* [32], le *Musée du Louvre* [33] et celui du Musée de la Révolution française de Vizille (*fiches pédagogiques* [34]).
- *la topographie*
 - site de référence, le site *Cassini.ehess.fr* [35] permet notamment de remplacer l'*Index des noms révolutionnaires des communes* de Figuières. Il fournit une recherche efficace sur les noms de localité et leur localisation (département, arrondissement, district, canton) de 1789 à 1999 en offrant une vision de géographie historique. L'index et le moteur de recherche permettent également de trouver des noms tronqués ou mal orthographiés. La dernière mise à jour du site date de 2007 (mais la partie historique est complète). Malheureusement, le site ne permet pas de suivre l'évolution des communes qui se trouvent maintenant hors du territoire français actuel.

Ces différentes approches montrent des parcours possibles offerts par l'univers numérique, qui interrogent aussi l'historiographie.

Parmi les ressources internet les plus utilisées, on notera, bien sûr, Wikipédia et notamment ses portails sur la *Révolution française* [36] et l'*Empire* [37] (cf. *arborescence* [38]). Si les historiens professionnels n'hésitent plus à participer à la rédaction ou correction des articles, dont la qualité s'est généralement améliorée depuis les débuts de Wikipédia, les principes de fonctionnement de Wikipédia même imposent des réserves lors de l'utilisation : exclusion des travaux de recherche inédits non publiés ; juxtaposition ou énumération des points de vue suite au principe de « neutralité » ; mise au même plan des auteurs spécialistes et non spécialistes lors de la rédaction/modification des articles ; choix aléatoire des sujets traités et inégalité du niveau d'informations des articles publiés – on comparera ainsi les biographies de *François Furet* [39] et *Albert Soboul* [40]. Pour une analyse, toujours actuelle, de ce media, voir Jean-Luc Chappey, *Ordres et désordres biographiques. Dictionnaires, listes de noms, réputation des lumières à Wikipédia* (2013). Du côté de Wikisource, plateforme participative d'édition plein-texte d'ouvrages libres de droit, avec son *portail de la Révolution française* [41], la situation est tout aussi mitigée : on y trouve une vision plus que partielle (essentiellement Sieyès, Saint-Just, Robespierre, Olympe de Gouges) et on ignore souvent l'édition choisie (projets participatifs Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque et Archives du Québec, Bibliothèque royale de Belgique, etc.).

De nombreux chercheurs français ou étrangers animent également des blogs ou carnets de recherche consacrés à l'actualité de la Révolution française, ou plus généralement au phénomène révolutionnaire. Côté français, il faut citer les sites institutionnels de l'*IHRF* [42] (Institut d'Histoire de la Révolution française, notamment *compte Facebook* [43] et *bibliothèque numérique* [42]) et de la *Fondation Napoléon* [44] (avec *compte facebook* [45]) ainsi que *Révolution-française, le carnet de la société des études robespierristes* [46], le nouveau *site de la SER* [47] (Société d'Etudes robespierristes) et *Révolution Française.net* [48]. Côté anglo-saxon, on pourra se reporter à la section « *Revolutionary moments* » [49] du site *History News Network*, au blog *The French Revolution Network. Revolutionary transitions from the eighteenth century to the present* [50] et *A Revolution in fiction* [51].

La consultation de ces ressources sur internet ne devrait pourtant pas inciter le chercheur à des conclusions hâtives. L'historiographie dite « critique » ou « révisionniste », inspirée par François Furet et Denis Richet, est sous-représentée sur internet, qui ne reflète pas la production papier actuelle. Pour mémoire, rappelons deux livres relevant de cette historiographie, qui ont fait l'objet de gros tirages ces dernières années : le *Bonaparte* de Patrice Gueniffey (2013) et le recueil de Mona Ozouf, *De Révolution en République - Les chemins de la France* (2015).

L'historiographie est également enrichie par la production d'archives contemporaines, nativement numériques, produites par les administrations françaises au cours de leurs activités. La prise en compte de ces politiques nuance l'approche de l'histoire de la Révolution française par les seules sources de l'époque révolutionnaire. Martine Sin Blima-Barru rappelle qu'au début du septennat François Mitterrand, Jean-Pierre Chevènement investit Michel Vovelle, qui n'est pas encore directeur de l'Institut d'Histoire de la Révolution française, de la mission de rédiger un rapport sur la mise en place d'une unité de recherche, la Commission de recherche scientifique pour la commémoration du bicentenaire de la Révolution française. Tous les grands organes de l'État s'engagent également dans la valorisation de cet événement mais aussi dans la patrimonialisation de son action au sein du bicentenaire. Les *archives de la Mission de commémoration* [52] du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, sont conservées aux Archives nationales et sont constituées de

centaines d'heures d'enregistrements (spectacles originaux, manifestations, chansons révolutionnaires recréées) et du journal de Serge Moati, constitué de ses films, dont de très nombreuses rushes. Il faut également signaler [les travaux du groupement scientifique Agriculture Agro-alimentaire et Dynamiques Sociales de l'Espace Rural \(AGRAL\)](#) ^[53] qui engage une grande enquête en septembre 1990, poursuivie par le Secrétariat général du gouvernement en 1992, sur la commémoration du bicentenaire de la Révolution française dans les communes rurales (1990-1995).

La discussion après la présentation des deux intervenantes porte d'abord sur les outils de substitutions que constituent les formats analogiques et numériques. Outre des différences évidentes, comme les coûts, la conservation ou encore les usages (qualité d'utilisation, poids des fichiers, etc.), ces substitutions perdent souvent des informations par rapport aux originaux (par ex., noir et blanc par rapport au changement des encres, qualité du papier).

La question de la présence de sources manuscrites disponibles en ligne est également soulevée. Il faut constater une grande dispersion des fonds au niveau mondial. Pour la France, on pourra néanmoins se reporter au site [Patrimoine numérique](#) ^[54] du ministère de la Culture qui donne une vision d'ensemble des numérisations patrimoniales effectuées par différentes institutions culturelles. Le moteur de recherche (ex. filtre : manuscrits, recherche : révolution) permet d'avoir une première description de chaque fonds numérisé et donne le lien pour l'institution qui le possède (mais pas nécessairement pour le fonds décrit qu'il faut rechercher sur le site de l'institution ; par ailleurs, certains liens sont inactifs). Seulement une partie des fonds numérisés est accessible à distance ; souvent, il faut consulter sur place. A noter également que la Révolution n'est pas indexée en tant que période, mais classée sous « époque moderne » et « XIXe siècle ». Un repérage géographique est également possible.

De nombreuses archives départementales et municipales ont mis en ligne les cahiers de doléances (ex. [Archives des Yvelines](#) ^[55]), les délibérations municipales (ex. [Archives de la Vendée](#) ^[56], recherche par commune et par type de registre), des registres paroissiaux ou des correspondances - également mis en ligne par d'autres organismes comme la [Fondation Napoléon](#) ^[57] (correspondance Vivant Denon, Bigot de Préameneu, etc.) ou l'Institut Historique allemand (inventaire de la [correspondance de Constance de Salm](#) ^[58]). On trouve également des fonds liés à des événements particuliers (ex. la [guerre de Vendée](#) ^[59]).

Bien entendu, [Patrimoine numérique](#) ^[54] permet également de repérer des fonds d'imprimés numérisés (affiches, iconographie, etc.).

Pour l'Europe, on pourra se reporter au site [MICHAEL](#) ^[60] pour les archives numérisées et au [Portail européen des archives](#) ^[61] pour les inventaires.

Au final, reste cependant pour le chercheur la question de l'exhaustivité et de la redondance de ses recherches sur Internet : alors qu'avant, il convenait d'exploiter quelques fonds (archives et bibliothèques) malgré une certaine dispersion liée aux [aléas de constitutions des collections](#) ^[62], comment être sûr désormais que l'on n'a pas déjà vu ces éléments ailleurs ou que l'on va trouver la perle rare ?

Pour aller plus loin

Ressources internet

Guide de recherche : *Clio Guide. Ein Handbuch zu digitalen Ressourcen für die Geschichtswissenschaften* ^[63]

Articles de réflexion

« Économie et politique de l'« accès ouvert » : les revues à l'âge numérique ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. n° 62-4 bis, 2015/5. [Informations](#) ^[64].

[Blog Digital Humanities](#) ^[65] l'Institut historique allemand de Paris

Autres ressources

Carnets de recherche Hypothèses

- o [Actualité du XIXe siècle](#) ^[66] site de la Société d'histoire de 1848 et des révolutions du XIXe siècle
- o thématiques : *D'Alembert, l'Encyclopédie & al.* ^[67], *Rheinischer Adel. Ein geschichtswissenschaftlicher Forschungsblog* ^[68], *Systèmes policiers européens (XVIIIe-XIXe s.)* ^[69], *Napoleonic theatre. French Theatre of the Napoleonic Era* ^[70]

Varia

- *Cour de France* ^[71], *étude de la Cour de France du Moyen Âge au XIXe s.*
- *Criminocorpus, Musée de la Justice, des crimes et des peines* ^[72] (expositions en ligne, bibliographies scientifiques, etc.)

► **Mots-clefs**

URL source: http://urfist.chartes.psl.eu/atelier_les-boudoirs-de-l-historien-ne-seance-du-23-mai-2016

Liens

- [1] <http://urfist.chartes.psl.eu/tags/atelier>
- [2] <http://urfist.chartes.psl.eu/tags/atelier-boudoirs-de-l-historienne>
- [3] <http://urfist.chartes.psl.eu/tags/histoire>
- [4] <http://urfist.chartes.psl.eu/tags/ressources-%C3%A9lectroniques>
- [5] http://urfist.chartes.psl.eu/atelier_les-boudoirs-de-l-historien-ne-seance-du-23-mai-2016#1
- [6] http://urfist.chartes.psl.eu/atelier_les-boudoirs-de-l-historien-ne-seance-du-23-mai-2016#2
- [7] <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/accueil.html>
- [8] <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/constitutions.htm>
- [9] <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/revolutionfrancaise.htm>
- [10] <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/Batim.html>
- [11] <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/manuscrits-robespierre.html>
- [12] <http://collection-baudouin.univ-paris1.fr/>
- [13] <http://frda.stanford.edu/fr/ap>
- [14] <http://frda.stanford.edu/fr/images>
- [15] <http://www.persee.fr./collection/arcpa>
- [16] <http://presselocaleancienne.bnf.fr/accueil>
- [17] <http://presselocaleancienne.bnf.fr/html/foire-aux-questions-faq>
- [18] http://urfist.chartes.psl.eu/sites/default/files/ab/boudoirs/URFIST_Boudoirs_2016_05_23_Frederking.pdf
- [19] <http://gazetier-revolutionnaire.gazettes18e.fr/>
- [20] <http://gazetier-universel.gazettes18e.fr/ressources-numeriques-sur-la-presse-ancienne>
- [21] <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/>
- [22] <http://www.gazettes18e.fr/>
- [23] <http://www.memoireetactualite.org/fr/presse.php>
- [24] <http://artfl-project.uchicago.edu/content/lami-du-people>
- [25] <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb36650203v>
- [26] <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/41849-le-vedois-disque-images-de-la-revolution-francaise.pdf>
- [27] <http://www.domaine-vizille.fr/>
- [28] <http://artfl-project.uchicago.edu/content/version-française>
- [29] <https://www.histoire-image.org/>
- [30] <http://chnm.gmu.edu/revolution/>
- [31] <http://chnm.gmu.edu/revolution/imaging/>
- [32] <http://www.carnavalet.paris.fr/fr/parcours/paris-sous-la-revolution>
- [33] <http://www.louvre.fr/selections/la-revolution-francaise>
- [34] <http://www.domaine-vizille.fr/401-telecharger-des-documents.htm>
- [35] <http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/index.htm>
- [36] https://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Révolution_française
- [37] https://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Premier_Empire
- [38] https://fr.wikipedia.org/wiki/Projet:Révolution_et_Empire/Arborescence
- [39] https://fr.wikipedia.org/wiki/François_Furet
- [40] https://fr.wikipedia.org/wiki/Albert_Soboul
- [41] https://fr.wikisource.org/wiki/Portail:Révolution_française
- [42] <https://ihf.univ-paris1.fr/>
- [43] <https://www.facebook.com/Institutdhistoiredelarevolutionfrancaise/>
- [44] <http://www.napoleon.org/>
- [45] <https://www.facebook.com/Fondation-Napoléon-188726622393>
- [46] <http://ser.hypotheses.org/>
- [47] <http://etudesrobepierristes.com/>
- [48] <https://revolution-francaise.net/>
- [49] <http://historynewsnetwork.org/blog/author/33>
- [50] <http://revolution.hypotheses.org/>
- [51] <https://revolutioninfiction.wordpress.com/>
- [52] http://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/producteur/consultationProducteur.action?notProdId=FRAN_NP_000283&withoutContext=true
- [53] http://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?udId=root&consIr=&irlD=FRAN_IR_015719&frontlr=&auSeinIR=false
- [54] <http://www.numerique.culture.fr/pub-fr/index.html>
- [55] <http://archives.yvelines.fr/article.php?larub=31&titre=cahiers-de-doleances>
- [56] <http://www.archinoe.fr/cg85/deliberation.php>
- [57] <http://www.napoleonica.org/>
- [58] <http://www.constance-de-salm.de/>
- [59] http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085_SHD_B
- [60] <http://www.michael-culture.org>
- [61] <https://www.archivesportaleurope.net/>
- [62] http://msh-alpes.fr/documents/programme_23-25_09-2015.pdf
- [63] <http://guides.clio-online.de/guides>

- [64] http://www.rhmc.fr/numero_revue/2015-5-revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2015-4bis/
- [65] <http://dhiha.hypotheses.org/>
- [66] <http://histoire19.hypotheses.org/>
- [67] <http://dalembert.hypotheses.org/>
- [68] <http://rhad.hypotheses.org/>
- [69] <http://syspoe.hypotheses.org/>
- [70] <http://ftne.hypotheses.org/>
- [71] <http://cour-de-france.fr/>
- [72] <https://criminocorpus.org/fr/>
- [73] <http://urfist.chartes.psl.eu/types-de-public/doctorant>
- [74] <http://urfist.chartes.psl.eu/types-de-public/enseignant-du-sup%C3%A9rieur-chercheur>
- [75] <http://urfist.chartes.psl.eu/types-de-public/professionnels-de-l%E2%80%99information>
- [76] <http://urfist.chartes.psl.eu/urfist-de-paris/aline-bouchard>